

LE PRESIDENT

2021- 224 / 1-162

Villeurbanne, le 19 avril 2021

Hausse des prix des matériaux de construction et difficultés d'approvisionnement

Madame, Monsieur,

Dans une période sans précédent, la filière construction a été en mesure de reprendre les chantiers et de poursuivre son activité. Nos entreprises ont su, quant à elles, faire preuve, de résilience pour réaliser les opérations de maîtres d'ouvrage, comme vous, malgré plusieurs confinements et une chute de 15 % de l'activité en 2020.

Cette période a naturellement fragilisé nombre d'entreprises de la profession, comme de nombreux pans de notre économie. A ce titre, cette crise n'a pas manqué de perturber également les circuits d'approvisionnement ou de distribution des matériaux et des produits de construction.

Depuis la fin 2020 et le début 2021, nous faisons face à une hausse considérable du prix de nos fournitures et à des dysfonctionnements dans nos approvisionnements.

A l'échelle mondiale, l'épuisement des stocks, la désorganisation des filières productives et les perturbations des transports internationaux conduisent à une forte tension.

Bien que plus tardive qu'anticipée, l'inflation de ces coûts s'est manifestée clairement depuis la fin 2020 et n'a cessé de s'amplifier depuis.

Ces phénomènes de hausse de nos fournitures vont très au-delà de ceux observés de manière sporadique et ponctuelle sur certaines matières premières ou matériaux et semblent être un véritable mouvement de fond.

Pour vous donner un aperçu, les entreprises subissent des augmentations, qui vont jusqu'à plus de 40 % pour l'acier, le cuivre, le bois, la peinture ou le PVC par exemple.

D'abord observé sur les produits acier et cuivre, puis sur le bois de construction et les autres métaux non ferreux, le mouvement gagne plus récemment les plastiques, le polyuréthane et le polystyrène.

.../...

Il n'est plus rare de recevoir des annonces d'augmentation de + 30 %, voire plus encore, sur les produits du bâtiment.

Les craintes se portent désormais sur des équipements plus techniques, dotés de puces électroniques ou autres composantes en silicium.

Cette situation, que nous subissons tous, a plusieurs types de conséquences pour les entreprises sur les marchés qu'elles exécutent pour vous.

Elle entraîne pour les entreprises un bouleversement immédiat des conditions d'exécution de leurs marchés. Momentanément, les actualisations ou les révisions de prix dans les marchés ne compenseront pas cet impact compte tenu du temps nécessaire aux indices des index de révision (Bâtiment ou Travaux Publics) pour réagir à ces hausses.

Vous comprendrez qu'il s'agit pour elles d'une nouvelle épreuve dans l'exécution de leurs chantiers (qui reste délicate en termes d'organisation avec les mesures sanitaires), qui vient grever le résultat des chantiers.

Pour certains produits, comme le bois, le PVC ou le polyuréthane, cette flambée se double d'importantes répercussions en termes de délais d'approvisionnement, voire purement et simplement de pénurie pour certains.

C'est pourquoi, je vous invite à considérer avec une particulière bienveillance les demandes d'indemnisation que les entreprises pourraient entreprendre auprès de vous en raison d'un impact financier, qui pourrait être insoutenable pour elles. Je n'insiste pas plus sur la fragilité de la situation de certaines.

Par ailleurs, s'agissant de l'allongement des délais d'approvisionnement ou d'une pénurie touchant certains matériaux ou produits de construction, je vous incite à ne pas appliquer les pénalités figurant dans vos marchés pour des retards directement imputables à ce contexte et à veiller que votre maîtrise d'œuvre ne les retienne pas sur les situations des entreprises.

De la même manière, je vous incite ainsi que votre maîtrise d'œuvre à échanger avec les entreprises pour évoquer cette situation et ses conséquences ainsi qu'à partager sur les solutions permettant de mener à bien vos opérations dans les meilleures conditions.

Enfin, pour l'avenir, l'introduction de clauses d'actualisation ou de révision, si vos marchés sont à prix fermes, sont une manière de répondre à cette pression haussière.

Comme lors de la reprise des chantiers, c'est ensemble que nous surmonterons ce nouvel écueil.

Vous remerciant par avance, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Samuel MINOT

